

Les engagements de Lydia Hornn

Une autre ville, un autre projet sont possibles

L'ensemble des forces de gauche et écologistes se sont mobilisées pour porter une alternative

Dès 2014 nous nous engageons pour une ville démocratique et citoyenne, pour la rénovation urbaine, avec prise en compte des normes environnementales, et la préservation et sanctuarisation de nos espaces naturels. Nous l'avons dit, écrit et nous sommes toujours conscients que les enjeux concernant l'environnement nécessitent une approche globale et volontaire (respect de la biodiversité ; lutte contre l'effet de serre, la minéralisation des sols ; réduction de l'abattage des arbres ; attention à la qualité et la présence de l'eau en ville, à la santé publique, aux nuisances sensorielles...).

Les Gabinien.s peuvent décider de leur avenir.

Les éléments de notre programme ont été élaborés en concertation, en co-construction, toutes et tous ont pu apporter leur contribution : c'est une production collective. Ce programme nous ressemble, il se veut innovant et en rupture avec une gestion et un système dépassés dans leurs pratiques démocratiques, en retard sur la compréhension du bouleversement climatique, décalés par rapport au mouvement social.

Programme climat – énergie (Questions 1 à 5 – 9 à 12 – 14) :

Aucune volonté municipale n'a été exprimée jusqu'alors en la matière. Il existe cependant quelques actions ponctuelles qui relèvent du symbolique comme l'installation de panneaux solaires sur la maison de l'enfance de l'Aréna et l'acquisition de quelques véhicules électriques.

Notre programme :

- **Se doter d'ici 2021 d'un plan climat** air-énergie volontariste
- **Diminuer** sur une mandature la consommation énergétique des bâtiments et des services municipaux **de 30%** (atteindre l'objectif 2030 en 2026).
- **Imposer dans les marchés de travaux** le recours aux matériaux bio-sourcés et géo-sourcés.
- **Créer dès 2020 un service municipal de l'énergie** accessible à tous..tes les Gabinien.nes. Cette structure permettrait d'accompagner les habitant.es dans la **rénovation énergétique de leurs logements** en proposant une assistance technique (retenir les investissements pertinents) et administrative (recherche de subventions).
 - Nous sommes contraints de construire ? Les permis doivent être scrutés de près et refusés s'ils ne correspondent pas au cadre de vie que les citoyen.nes veulent et que nous souhaitons pour Gagny.
 - **Imposer dans le PLU des contraintes « climat »** avec une surface de pleine terre végétalisée suffisante pour éviter les îlots de chaleur, et privilégier les toitures végétalisées quand c'est possible.
 - **Lancer un plan d'adaptation aux fortes chaleurs** dans toutes les écoles et crèches (pose de stores, aération nocturne automatique...).
 - **Déminéraliser et végétaliser toutes les cours d'écoles** sur le modèle des cours Oasis parisiennes d'ici 2026.
 - Végétaliser les toitures-terrasses des bâtiments municipaux.
 - **Favoriser le réemploi et le zéro déchet** dans tous les projets de construction.

- **Engager** avec les bailleurs sociaux **un véritable plan d'amélioration de l'habitat** visant à réduire les consommations d'énergie des logements et donc les charges des locataires.
- **Mettre l'innovation citoyenne et la participation démocratique** au service de l'accélération de la transition écologique, afin de concrétiser cette transition au plus près de la vie des citoyens.
- **Prôner une économie de la sobriété, favoriser le réemploi, l'économie du partage et de la réparation, dans le but de recycler. Régénérer et valoriser la biodiversité locale et notamment les pollinisateurs...**
- **Amélioration de l'éclairage public, en commençant par les nouvelles installations (éclairage à reconnaissance de présence...).**
- **Favoriser le végétal, l'eau et la biodiversité dans les aménagements urbains.** Mise en place d'îlots de fraîcheur, végétalisation progressive d'une partie des cours d'écoles, création de squares, de jardins partagés/potagers, développement de projet(s) d'agriculture urbaine, déminéralisation et création de jardins de pluie (filtration, séparateurs, récupérateurs...), de rivières urbaines. Nous souhaitons retrouver notre maîtrise foncière avec un objectif de zéro artificialisation nette à l'horizon 2030 et préserver nos espaces naturels.
- **Dans les règlements d'urbanisme,** les cahiers des charges des projets d'aménagement publics et les processus de délivrance de permis de construire, nous intégrerons des critères relatifs à la préservation de l'eau (quantité et qualité), aux économies d'eau potable et au ruissellement naturel de l'eau (systèmes de récupération, réseaux et utilisation différenciée de l'eau de pluie, espaces en pleine terre, bassins de rétention, voirie perméable et chaussées drainantes, structures engazonnées, végétalisation des toits et des espaces publics avec des espèces nécessitant peu d'arrosage...).
- **Sanctuariser les espaces naturels et libres.** Se réapproprier les carrières dans le cadre d'une démarche concertée avec les habitants (lien à faire avec le GT urbanisme). Se doter collectivement d'un cadre commun de principes et d'objectifs préservant les lieux tout en se les appropriant de façon vertueuse.
- **Carrières de l'ouest et du centre :** des espaces naturels, des univers propices à l'évasion et à la découverte de la faune et de la flore.
- **S'engager à ne pas construire de logements sur les carrières de l'Ouest** mais ne pas fermer la porte à d'éventuels équipements publics au sein d'un projet d'ensemble cohérent, visant à préserver la biodiversité. (Lien à faire avec le GT urbanisme).
- **Bois de l'étoile :** un projet d'agriculture urbaine avec une « zone d'activité nourricière ». Nous avons posé le constat d'une sensibilité réelle et d'une prise de conscience montante par les citoyen.nes, du rôle de l'agriculture de proximité, du besoin de jardiner (pour un corps sain, et pour trouver une nouvelle façon d'exprimer ses talents au contact de la terre), de produire soi-même. Nous encouragerons les initiatives impulsées par les habitant.es au sujet de l'autonomie alimentaire, d'une nourriture équilibrée, vertueuse, respectant le vivant, en coopération, collaboration, dans un esprit d'apprentissage, d'équilibre, de partage avec les citoyen.nes et les écoles. Nous initierons et inviterons la mise en mouvement générale de la collectivité dans ce « processus de transition » afin de permettre la reconnaissance progressive d'une place pour l'agriculture et d'une alimentation saine de proximité dans la ville.
- Une autre partie de l'espace du parc pourra **être investie pour une véritable "Fête de la nature", plus pédagogique,**

plus festive, ainsi que des festivals "Hors les murs" (land art, design et végétal, laboratoire de création artistique, jardin théâtre sur la relation entre l'être humain et la nature...) consacrés à la célébration du spectacle et de l'imagination avec les associations, des artistes du spectacle vivant, des arts visuels, jardiniers....

- **À cette occasion,** certaines installations seront temporaires, mais d'autres pourront être conçues avec l'ambition de devenir permanentes (coins pour s'asseoir, pique-niquer, lire, méditer...).

- **Empêcher** que les lieux soient des raccourcis pour les utilisateurs de scooters ou motos.

Les mobilités douces : (Questions 6 à 9)

Au-delà du problème de la pollution, il nous faudra aussi, à plus ou moins long terme, combattre les embouteillages. Le meilleur moyen d'y arriver, conjointement au développement des réseaux de transports en commun et des pistes cyclables, est de remettre en cause le paradigme de la voiture individuelle, pour aller vers d'autres modes de déplacement et de partage.

- **Le vélo et la marche constituent** le mode de déplacement urbain le plus adapté aux courtes distances. Vecteurs de loisir et de sport, ils sont également utilitaires et scolaires et méritent toute notre attention en créant un ensemble d'itinéraires aménagés, propres (commune) et/ou partagés (territoire). Une ligne budgétaire leur sera dédiée.

- **Aménagement de stationnements fermés et sécurisés pour les vélos.**

- Faire l'inventaire des points noirs puis établir un programme d'actions pour les résorber. Nous veillerons également à ce que chaque quartier dispose de parcours piétons avec des espaces de pause (bancs, chaises...) permettant aux personnes fragiles de circuler de manière autonome.

- **Passer l'ensemble du parc des véhicules municipaux** à l'électrique d'ici 2026.

- **Promouvoir l'écomobilité pour se rendre** à l'école : la marche, le vélo, la trottinette, les transports en commun, le covoiturage...

- Sensibiliser les élèves tout au long de leur scolarité aux enjeux de la mobilité durable, ce qui pourrait être déterminant dans le choix de leur mode de déplacement futur.

- **Tester la mise en place progressive** du «vélo-bus/cyclo bus/Rosalie » avec une formation à la pratique du vélo dispensée aux parents accompagnateurs et aux enfants. Le partage aussi du lien dans le quartier.

- **Les « pédibus » pour le ramassage scolaire.** L'enfant rejoint à un arrêt matérialisé le groupe de marcheurs en herbe et de parents accompagnateurs volontaires pour se rendre à l'école. Les enfants apprennent à traverser une rue, à appréhender les situations dangereuses, **à devenir autonomes, et pratiquent un effort physique.**

- Favoriser les mobilités douces en instaurant en complément des dispositifs existants une prime pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

- Lancer un véritable plan vélo avec la création de parcs-relais sécurisés

aux deux gares, et des lieux sécurisés de stationnement en centre-ville et dans les équipements publics.

- L'accessibilité doit se comprendre au sens large. Il s'agit de permettre à l'ensemble des populations de passer facilement d'une partie à l'autre de la ville, quel que soit leur niveau de motricité (personnes âgées, personnes handicapées...). Sans cette accessibilité, la ville devient génératrice d'exclusion.

- Mise en place d'un service à la demande avec véhicule adapté pour les personnes à mobilité réduite.

- Intégrer une solution piétonne (trottoirs trop étroits ou penchés, ruptures de parcours, passages-piétons mal placés ou pensés uniquement en fonction des voitures) pour une meilleure accessibilité avec priorité aux travaux de voirie.

- Inventaire des points noirs et établissement d'un programme d'actions pour les résorber. Nous veillerons également à ce que chaque quartier dispose de parcours piétons avec des espaces de pause (bancs, chaises...) permettant aux personnes fragiles de circuler de manière autonome.

- Faciliter les **modes de transport en voiture partagée**, comme le covoiturage, l'autopartage, l'auto-stop citoyen organisé : créer des arrêts **réservés pour les véhicules électriques et le covoiturage**.

- Anticiper la loi mobilité et le déploiement du véhicule électrique en commençant l'installation de bornes de recharge électriques (parkings de plus de dix places dans les bâtiments neufs ou rénovés, et équipement de tous les parkings de plus de 20 places des bâtiments non-résidentiels d'ici 2025).

La cantine : (Question 13)

- **Privilégier les circuits courts pour la restauration scolaire**, 70% de produits issus de l'agriculture biologique, et instaurer une « journée sans viande » dans les cantines scolaires, puis deux. Pour les produits manquants, passer par des centrales d'achat répondant à un cahier des charges biologique et équitable.

- Viser le label **ECOCERT** pour les cantines scolaires

Réduire les déchets : (Question 15 & 16)

- **Agir sur la proximité**, par un travail de terrain à l'écoute des habitants et des intervenants locaux.

- **Proposer lors des marchés**, d'animations locales, des « ateliers zéro déchets » afin d'impulser un changement de comportement. Inscrire à l'ordre du jour du Conseil Municipal, une campagne « zéro déchets » et engager ainsi une brèche pour le zéro phyto auprès des particuliers. Réduire drastiquement l'usage du jetable au sein des services de la ville et lors des événements. Modifier la politique d'achat au profit de solutions réutilisables. Bannissement de certaines pratiques, notamment au Conseil Municipal : plus de bouteilles d'eau en plastique.

- **Affecter des missions de surveillances de la voie publique** et de l'environnement urbain aux agents de surveillance de la voie publique (ASVP), afin de prévenir la malpropreté urbaine et les incivilités.

- **Lutter contre la malpropreté urbaine**. Réorganisation des collectes ménagères, installation de 400 corbeilles et de nouvelles toilettes publiques dans l'espace urbain.

- **Éviter la transformation de nos parkings** et autres espaces en déchetteries d'huiles usagées ou en garages sauvages. Une collecte d'huiles usagées sera mise en place avec un prestataire agréé. Un lieu adapté et isolé sera attribué aux amateurs de mécanique auto ou moto, avec des règles précises de respect et de fonctionnement en contrôle permanent.

- **Contribuer à la prise de conscience citoyenne** en formant et accompagnant les enfants et adultes **au ramassage des déchets** dans les rues, les espaces verts de la ville. Viser une continuité **du geste de tri dans l'espace** public permettant de **capturer plus de déchets recyclables**, en particulier dans les zones où tous les immeubles ne sont pas équipés.

- **Promouvoir les points de compostage collectif** (pieds d'immeubles...), tri des déchets alimentaires (dans les cantines, par exemple) et accompagner les usagers dans la réalisation de leurs projets.

- Favoriser l'émergence de lieux permettant le réemploi et la réutilisation des objets, comme des ressourceries, avec une zone de dons en déchèterie.

Réduire la pollution visuelle et limiter la lumière artificielle : (Question 18)

1. - **Visible ou invisible, la pollution est partout**, même dans le paysage urbain. Nous souhaitons, après avoir sensibilisé les commerçants, voir les enseignes et les vitrines éteintes la nuit. Mettre en place lors de remplacement et/ou lors de nouvelles installations un éclairage public qui détecte le mouvement pour des raisons de pollution visuelle, d'économie d'énergie et de sécurité dans les lieux non-éclairés.

Promouvoir les commerces de proximité et supérettes : (Question 20)

Une volonté politique réelle et volontariste :

- **Créer un véritable service avec un directeur dédié à la promotion économique et artisanale** lié au retour et au développement des entreprises et des commerces dans la ville, tenant compte des dispositifs d'aide de la chambre de commerce, de l'institut des métiers, et de la région IDF.

- **Nommer un promoteur-manager au commerce de proximité** en centre-ville et dans les quartiers.

- **Établir une concertation permanente avec les commerçants** et leurs représentants pour élaborer un projet d'établissement durable des commerces en ville.

- **Intensifier les actions d'embellissement** des places et d'implantation de marchés. Un plan global sera mis en route pour favoriser l'accueil des professionnels et des clients sur les marchés. Mise en valeur d'un espace circuits courts / Producteurs bio sur les marchés, dynamisation du marché avec des tarifs privilégiés pour les producteurs locaux, et organisation de grandes manifestations comme des foires ou des grandes braderies.

- **Valoriser les savoir-faire** locaux et de l'économie de proximité

- **Mettre en place des opérations** de rénovation des

devantures, d'animation et de promotions commerciales, dans le cadre d'un vaste plan de soutien en faveur de l'offre commerciale et artisanale.

- **Création de boutiques éphémères** et de boutiques « à l'essai ».

Adopter un schéma de commandes publiques responsables (question 22)

Nous adhérons aux RTES, réseau des collectivités territoriales, pour une économie solidaire qui travaille sur la sensibilisation, la promotion et l'évaluation des **SPASER (Schémas de promotion des achats socialement et écologiquement responsables)**. Il sera mis en place conformément à la loi.

Ce cadre juridique pousse, en effet, les acheteurs tout comme les soumissionnaires à poursuivre **des objectifs sociaux et environnementaux de plus en plus ambitieux, et à valoriser les pratiques innovantes, transparentes et vertueuses**. La commande publique responsable constitue donc une opportunité pour moderniser les procédures de passation des marchés publics, et accompagner la transition écologique et solidaire de notre ville.

Privilégier le financement éthique pour les projets (question 22)

De plus en plus recherchés **comme alternative au marché : la finance solidaire**. Nous privilégierons les coopératives, les mutuelles, les associations d'Économie Sociale et Solidaire, les syndicats et les fondations, dont le statut, l'organisation, le fonctionnement et l'activité **sont basés sur les principes de la solidarité, de l'équité et de l'utilité sociale**. Ces structures ont notamment pour objectif de favoriser la création d'emplois dans la perspective d'une plus grande cohésion sociale. À travers elles, nous pourrions soutenir des initiatives qui puissent répondre à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, au soutien aux personnes âgées, à la réinsertion professionnelle, mais aussi à des démarches à but écologique (énergies renouvelables, agriculture bio...).

Nous nous appuyons sur :

Le Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale (CNCRES), Le Mouvement associatif, Coop FR (coopératives), Le Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves), La Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), Le Mouvement pour l'économie solidaire (MEE), La Fédération des entreprises d'insertion...

Et aussi avec **les structures financières alternatives, labellisées par FINANSOL** (fédération des acteurs de la finance solidaire), qui visent à repenser la finance et ses circuits en soutenant le développement de projets à forte utilité sociétale, en mettant en relation des épargnants et des porteurs de projets (Cigales, Garrigue, La Nef, Habitat et Humanisme, Energie Partagée, Enercoop, Terre de Liens, Miramap, Esia, Dispositif Micro-projet)

C'est avec beaucoup d'attention que nous avons lu vos 23 recommandations. Notre action répond **à la nécessaire préservation et qualité de vie** de nos citoyen.nes et de notre territoire **face à la crise climatique et à l'effondrement de la biodiversité**. Elle s'inscrit dans la durée et la volonté de sortir du marasme où nos élus nous ont plongés. La tâche sera longue mais les enjeux sont importants, voir décisifs pour l'avenir.

Nous sommes conscients qu'il s'agira d'intervenir à plusieurs niveaux d'instruction et de décision. Certaines mesures ou projets nécessitent une **forte collaboration entre les différents services de l'État, le Grand Paris Grand Est, les associations environnementales et d'usagers**. L'intercommunalité, les projets locaux comme les microprojets sont porteurs de dynamismes locaux convergents qu'il faut soutenir. Nous saurons trouver les ressources financières comme la labellisation de nos projets par les agences reconnues.

Nous adhérons à la charte Anticor et, de fait, nos réalisations seront marquées par une gestion vertueuse. Nous nous sommes inspirés de projets qui fonctionnent et qui deviennent des exemples de réussite pour des villes de plus en plus nombreuses à travers notre pays.

Ce sont ces projets qui ajoutent de la crédibilité à notre démarche. Nous nous inspirons de l'expertise et des savoir-faire reconnus en matière de réalisation et de financement, nous pouvons le faire à Gagny. Ce sont des modèles reproductibles, **nous saurons faire preuve d'imagination et de créativité pour nous adapter aux contraintes**. Notre volonté est claire, précise et durable : nous avancerons dans le sens de nos engagements.